

# Requalification du secteur Dumont d'Urville

## Compte-rendu de l'atelier de concertation du 3 juin 2014 *Habiter le secteur Dumont D'Urville*

### Destinataires :

Les participants

### Auteurs :

Res publica

### Date :

3 juin 2014

*Le mardi 3 juin 2014, une trentaine de personnes, habitants et usagers du quartier, ont participé à la troisième rencontre de la concertation sur le projet de requalification du secteur Dumont d'Urville, sur le thème « Habiter le secteur Dumont d'Urville ». Après un accueil par les élus, une présentation de la thématique de l'atelier et quelques rappels sur le projet de requalification, les participants ont travaillé par petits groupes. Ils ont ainsi pu exprimer et faire partager leurs propres perceptions et attentes concernant les formes de l'habitat, les espaces partagés et la qualité des rez de chaussée dans le projet de requalification.*

*Ce compte-rendu restitue le point de vue collectif des personnes ayant participé à cet atelier.*

# SOMMAIRE

|               |                                                                                           |           |
|---------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1.</b>     | <b>INTRODUCTIONS.....</b>                                                                 | <b>3</b>  |
| 1.1.          | VERONIQUE DUBOIS, CONSEILLER MUNICIPAL CHARGE DES<br>NOUVEAUX MODES DE CONCERTATION ..... | 3         |
| 1.2.          | CALENDRIER ET ORDRE DU JOUR .....                                                         | 3         |
| 1.3.          | LES GRANDES LIGNES DU PROJET .....                                                        | 3         |
| 1.4.          | L'HABITAT .....                                                                           | 4         |
| <b>2.</b>     | <b>RESTITUTION DU TRAVAIL PAR TABLE.....</b>                                              | <b>5</b>  |
| 2.1.          | LES FORMES DE L'HABITAT .....                                                             | 5         |
| 2.2.          | LES ESPACES PARTAGES .....                                                                | 7         |
| 2.3.          | LES REZ DE CHAUSSEE .....                                                                 | 7         |
| <b>3.</b>     | <b>CONCLUSION DE VERONIQUE DUBOIS .....</b>                                               | <b>9</b>  |
| <b>ANNEXE</b> | <b>1.....</b>                                                                             | <b>10</b> |
| <b>ANNEXE</b> | <b>2.....</b>                                                                             | <b>11</b> |

## 1. INTRODUCTIONS

### 1.1. VERONIQUE DUBOIS, CONSEILLER MUNICIPAL CHARGE DES NOUVEAUX MODES DE CONCERTATION

**Madame Véronique DUBOIS, conseiller municipal chargé des nouveaux modes de concertation** remercie tout d'abord l'ensemble des participants pour leur présence et souligne l'importance de la participation de tous à l'heure de construire un quartier en adéquation avec les besoins et attentes de ses habitants. La Ville du Havre prend très à cœur cette démarche de concertation. Il est important de recueillir l'avis des habitants sur le devenir de leur quartier, sur les espaces publics, l'habitat.

L'atelier porte sur les formes urbaines et architecturales, c'est-à-dire les types d'immeubles et d'habitations qui pourraient être envisagés demain dans le quartier. La question des espaces communs d'une résidence ou du rapport entre façades des bâtiments et espaces publics seront également abordées.

### 1.2. CALENDRIER ET ORDRE DU JOUR

Céline BADET, de Res publica, rappelle les prochains temps de la concertation :

- **Le mardi 10 juin**, un atelier de synthèse qui permettra d'analyser et d'étudier des scénarios ;
- **A l'automne 2014**, une réunion de restitution au cours de laquelle les élus reviendront vers les participants pour expliquer leurs choix et présenter l'esquisse du projet, dessinée par l'équipe d'urbanistes.

**Ce deuxième atelier se déroule en deux temps.** Tout d'abord, un moment de **présentation** qui reprend les objectifs et les grandes lignes du projet et présentera le diagnostic des urbanistes d'Attica, en ce qui concerne l'habitat. Puis, les participants **travaillent**, à l'aide d'images de référence, **par petits groupes sur les trois thématiques de l'atelier**:

- les formes de l'habitat ;
- les espaces partagés ;
- la qualité des rez de chaussée.

### 1.3. LES GRANDES LIGNES DU PROJET

**Stéphanie Gairard, pilote du projet à la Ville du Havre**, s'appuie sur une carte du quartier, afin de rappeler le périmètre du projet de requalification. Des photos de projets en cours de réalisation, tels que l'extension du lycée Saint Vincent de Paul et la future résidence pour personnes âgées (*voir photo ci-contre*) sont présentées aux participants.



Les quatre principaux invariants de l'opération de requalification ont été rappelés :

- développer 55 000 m<sup>2</sup> de SHON (surface hors œuvre nette) avec un programme de logements et bureaux ;
- maintenir la cohérence du secteur ;
- requalifier l'espace public à travers l'aménagement d'espaces de respiration, une réflexion sur les usages de l'espace public et de la voirie ;
- maîtriser la participation financière de la Ville.

Le processus de concertation s'articule autour de ces invariants du projet.

#### **1.4. L'HABITAT**

**Ryad Asselah, architecte urbaniste d'Attica** explique que la densité du quartier suite à sa requalification sera similaire voire légèrement inférieure à celle de Saint Nicolas. Ce quartier idéalement situé à proximité du centre-ville, de la gare et du port, sera constitué essentiellement de logements collectifs et intermédiaires, c'est-à-dire de logements individuels superposés ne dépassant pas 2 étages. La construction de logements individuels n'est en effet pas adaptée à un secteur urbain qui bénéficie d'équipements, de services et d'une bonne desserte en transports collectifs.

## 2. RESTITUTION DU TRAVAIL PAR TABLE

Le débat a été organisé par tables autour desquelles 3 à 5 participants ont répondu collectivement aux questions rappelées ci-dessous. Après ce travail, les **4 tables** ont restitué le fruit de leur réflexion.

### 2.1. LES FORMES DE L'HABITAT

- **Réponses à la question 1 :**

*« Pour chacune des images de référence, décrivez ce qui vous plaît ou vous plaît moins en termes de formes, de volumes, de couleurs, de matière, etc.... Argumentez vos choix » (l'ensemble des images de référence figurent en annexe 1)*



L'image de référence 6 a été retenue par trois des quatre tables. Les participants ont justifié ce choix en exprimant leur préférence pour des logements de type intermédiaire qui correspondent mieux, selon eux, aux bâtiments déjà présents dans le quartier. Ils ont par ailleurs aimé l'idée du stationnement semi-enterré et d'un rez-de-chaussée surélevé, mettant à distance l'espace public et renforçant le sentiment d'intimité. Par ailleurs, ils ont apprécié le contraste des couleurs choisies pour la façade et la répartition des volumes.



L'image de référence 1 a été choisie par deux tables, notamment en raison de son originalité et de sa forme. Les participants ont estimé que la répartition des volumes des étages supérieurs permettait de casser l'impression de hauteur et rendait ce bâtiment moins imposant. Par ailleurs, les grandes terrasses ont été appréciées tout comme la présence de grandes fenêtres qui confèrent plus de luminosité aux logements. En ce qui concerne le rez-de-chaussée et le premier étage, les participants ont apprécié la présence d'un hall vitré et lumineux et le matériau utilisé. L'ensemble des tables a ajouté que les briques rouges, d'une part, pourraient marquer une continuité avec les constructions déjà présentes sur le quartier et d'autre part que ce type de matériau vieillissait bien.



L'image de référence 8 a également été retenue par deux tables. La présence de logements individuels sur les toitures du bâtiment collectif a été appréciée puisque cela permettrait de proposer différentes typologies d'habitat en respectant les contraintes de densité du secteur. Les participants ont apprécié cette façon originale de mixer les typologies et ont estimé que cela pourrait apporter un élément distinctif à leur quartier. Ils ont aussi aimé le concept d'une façade « cranté », non rectiligne, qui casse l'impression d'un bloc imposant.



Certains habitants ont néanmoins proposés de choisir un revêtement plus chaleureux pour les façades.

**L'image de référence 4** a fait l'objet de plusieurs commentaires. Si les participants ont estimé que le revêtement extérieur en bois n'est pas cohérent dans le quartier et qu'il aurait tendance à mal vieillir, ils ont néanmoins apprécié la forme du bâtiment, la présence de balcons et le style d'inspiration industriel des pentes de toit.



**L'image de référence 9**, notamment la forme du bâtiment, a été jugée intéressante. Cependant le revêtement extérieur en métal ajouré n'a pas fait l'unanimité.



**L'image de référence 7** a permis aux habitants d'apporter des précisions sur leurs attentes en terme de volumes et d'usage de la couleur. Ils ont expliqué que ce type de bâtiment ne s'intégrerait pas harmonieusement dans le quartier car il apparaît trop rectiligne (hormis la présence de balcons apposés sur la façade), trop haut et imposant. Le jeu de couleurs a été jugé un peu criard par les participants.



**Les images 3 et 5** ont suscité des commentaires négatifs de la part de plusieurs tables. Les participants ont trouvé ces bâtiments trop massifs et tristes. Ils ont également estimé que les revêtements extérieurs étaient trop sombres. Le bâtiment de l'image 5 a néanmoins été apprécié par certains, en raison des grandes baies vitrées et balcons.



**Les autres contributions individuelles** ont mis l'accent sur le besoin de luminosité dans les logements, sur la nécessité de travailler les formes et les volumes afin de respecter l'identité du quartier, sur l'orientation des terrasses et bâtiments qui doit être pensée afin de limiter les vis-à-vis. Une participante explique que le bâtiment de l'image 7 est situé en Autriche et qu'il s'intègre très bien dans son environnement.

## 2.2. LES ESPACES PARTAGES

- **Réponses à la question 2 :**

*« Quels endroits pourrait-on partager avec ses voisins, au sein de sa résidence ou de sa copropriété (un jardin, une cour, une salle commune,...) ? Pour quels usages (bavarder entre voisins, organiser un goûter d'anniversaire, prendre un repas en commun, pour l'accompagnement scolaire, ... ? »*

**L'ensemble des tables a reconnu la nécessité de créer des espaces partagés pour créer un climat convivial au sein des résidences.**

**L'idée d'avoir des cours communes au sein des résidences est celle qui a été retenue par l'ensemble des groupes.** Les participants ont expliqué qu'il était nécessaire de créer des lieux de rencontre entre voisins et des zones dans lesquelles les enfants peuvent jouer en sécurité. En effet, les participants ont émis quelques réserves quant à la création de salles communes, à cause des nuisances (notamment le bruit) qu'elles peuvent entraîner, quand elles ne sont pas simplement délaissées par les habitants.

**Les participants ont souligné l'importance de la taille et de la fonctionnalité des espaces partagés dont ils souhaiteraient disposer.** Selon eux, une cour intérieure devrait être assez grande pour que les enfants puissent y jouer, voire y circuler en vélo. Les caves, boxes ou locaux à vélos devront être fonctionnels pour permettre leur utilisation quotidienne. Par ailleurs certains participants ont exprimé le souhait de partager des lieux tels que des kiosques ou des jardins collectifs, pour y rencontrer leurs voisins et y avoir des activités de plein air telles qu'un barbecue ou simplement un moment de détente en plein air.

## 2.3. LES REZ DE CHAUSSEE

- **Réponses à la Question 3**

*« Quel rapport entre les rez-de-chaussée et la rue ? Identifiez, pour chaque image de référence, les avantages et limites sur la qualité de l'espace public, la vie quotidienne des habitants des rez-de-chaussée et de la résidence. Indiquez les images de référence qui vous sembleraient les plus adaptées au secteur Dumont d'Urville » (l'ensemble des images de référence figurent en annexe 2)*



**L'image de référence F a amené les participants à se prononcer sur la présence d'activités en rez-de-chaussée.** Selon eux, des commerces ou d'autres activités tertiaires apporteraient plus de vie en pied d'immeuble.



**L'image de référence E a été retenue par deux tables.**

La présence d'un espace (végétalisé) entre le bâtiment et la voie de circulation a été décrite comme un avantage pour les habitants aussi bien que pour les piétons. Les participants ont expliqué que cette interface entre les logements et le trottoir permettait de **limiter les nuisances liées aux vis-à-vis et au bruit pour les habitants** et d'offrir plus de sécurité grâce à la présence d'une grille qui sépare de la route. Ce dispositif offrirait aussi plus d'espace et contribuerait à rendre les cheminements le long des rez-de-chaussée **plus agréables pour les piétons** qui se sentiraient ainsi moins « oppressés » puisqu'ils n'auraient pas à marcher le long d'un mur. Ces arguments ont été partagés par la majorité des participants puisque l'**image de référence C a aussi été choisie par deux tables pour des raisons similaires.**

Enfin, la question des rez-de-chaussée a permis aux participants **d'engager une réflexion sur l'accessibilité des bâtiments** aux personnes à mobilité réduite et sur les différents équipements qui pourraient être mis en place afin de faciliter leur cheminement et leur accès aux habitations et aux commerces, tels que des portiers automatiques et des ascenseurs.

### 3. CONCLUSION DE VERONIQUE DUBOIS

**Véronique DUBOIS, conseiller municipal chargé des nouveaux modes de concertation,** remercie, au nom de l'ensemble de l'équipe projet, les habitants présents pour leur participation enthousiaste et leur investissement dans la concertation relative à la requalification de leur quartier.

# ANNEXE 1

Images de référence pour la question 1 sur les formes urbaines et architecturales



# ANNEXE 2

Images de référence pour la question 2 sur la qualité des rez-de-chaussée

